

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

La précarité est un processus de fragilisation conduisant à une plus grande vulnérabilité des personnes face aux événements de la vie. Celle-ci peut se traduire par une dégradation de l'état de la santé, une difficulté à s'intégrer dans un lien social.

Mettre en place des actions ou des projets de santé nécessite d'identifier les freins et leviers à l'action. Les professionnels questionnent régulièrement la mobilisation des personnes, leur participation aux actions et activités proposées. Quelles méthodes et outils permettent de favoriser l'implication des personnes en situation de précarité ?

PUBLIC

Professionnels et bénévoles intervenant auprès de personnes en situation de précarité

DURÉE

2 jours, soit 14h de formation

DATES

12 et 13 décembre 2024

LIEU

Dijon

INTERVENANTE

Corinne L'HORSET,
responsable formation –
Ireps BFC

COÛT DE LA FORMATION

500 €

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Corinne L'HORSET
c.lhorset@ireps-bfc.org
Tél. : 03 85 20 51 99

PRÉREQUIS

Aucun prérequis demandé

OBJECTIF DE LA FORMATION

S'approprier les méthodes et outils de la démarche participative afin de l'intégrer à sa pratique professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les spécificités du lien entre précarité et santé
- Identifier les fondamentaux de la démarche participative
- Définir une stratégie éducative participative dans sa pratique professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

- Enjeux et préoccupations de santé des personnes en situation de précarité
- Les fondements méthodologiques de la participation
- Les questions éthiques soulevées et les conditions de réussite des actions participatives
- Posture professionnelle et stratégie éducative

VALIDATION DE LA FORMATION

- Émargement et suivi de présence par demi-journées
- Évaluation des acquis individuels de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation